

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 07/09/1992
Forme juridique : FCP de droit français
Directive : UCITS IV
Classification AMF : Actions pays zone Euro
Indice Reference : 100% SBF 120
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables : Distribution
Code ISIN : FR0011354646
Code Bloomberg : CPRASTM FP
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé

⚠ L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
Le SRI représente le profil de risque tel qu'exposé dans le Document d'Information Clé (DIC). La catégorie la plus basse ne signifie pas qu'il n'y a pas de risque.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 574,20 (EUR)

Actif géré : 252,99 (millions EUR)

Derniers coupons versés : 10,07: (20/03/2025)
9,71: (28/05/2024)
10,46: (19/04/2023)
21,90: (25/04/2022)

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT

Dépositaire / Valorisateur :
CACEIS Bank / CACEIS Fund Administration France

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Heure limite d'ordre : 12:25

VL d'exécution : J

Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
J+1 / J+1

Minimum 1ère souscription :

1 millième part(s)/action(s)

Minimum souscription suivante :

1 millième part(s)/action(s)

Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
2,50% / 0,00%

Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
1,27%

Commission de surperformance : Non

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif de gestion consiste à réaliser une performance annuelle moyenne supérieure ou égale à son indice de référence le SBF 120, représentatif des principales valeurs françaises. Le fonds intègre des critères ESG dans le processus de construction de l'univers d'investissement.

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le 31/12/2024	1 mois 28/02/2025	3 mois 31/12/2024	1 an 28/03/2024	3 ans 31/03/2022	5 ans 31/03/2020	10 ans 31/03/2015	Depuis le 04/01/1999
Portefeuille	3,93%	-4,27%	3,93%	-2,61%	6,86%	12,66%	5,80%	3,88%
Indice	5,60%	-3,63%	5,60%	-2,68%	6,98%	13,62%	6,31%	5,09%
Ecart	-1,68%	-0,64%	-1,68%	0,07%	-0,12%	-0,96%	-0,51%	-1,20%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Portefeuille	1,61%	20,57%	-11,66%	29,48%	-9,82%	26,03%	-11,36%	15,09%	7,15%	14,06%
Indice	-0,11%	17,97%	-8,24%	28,35%	-5,07%	28,02%	-9,70%	13,19%	7,36%	11,33%
Ecart	1,73%	2,59%	-3,42%	1,13%	-4,75%	-1,99%	-1,66%	1,91%	-0,22%	2,73%

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) *

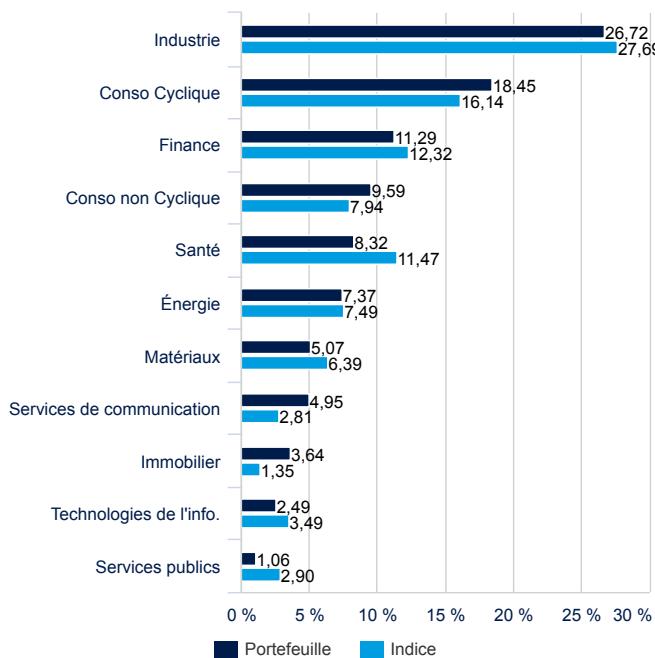
	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement *
Volatilité du portefeuille	12,08%	14,36%	16,31%	20,26%
Volatilité de l'indice	12,22%	14,27%	16,38%	20,50%
Ratio d'information	0,06	-0,07	-0,59	-0,13
Tracking Error ex-post du portefeuille	1,78%	1,65%	1,66%	8,40%

* Données annualisées

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

(Source : Groupe Amundi) *



Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

61

Liquidités en % de l'actif

0,56%

* En pourcentage de l'actif

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	100,21	104,51
% Moyenne + Petite capitalisation	43,98	41,32
% Grande capitalisation	56,02	58,68
PER annuel anticipé	13,72	13,87
Prix sur actif net	1,65	1,84
Prix sur cashflow	8,92	9,45
Taux de rendement (en %)	3,23	3,24
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	12,74	11,61
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	5,76	5,73

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	Conso Cyclique	7,07%	-0,35%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	7,05%	0,73%
SAFRAN SA	Industrie	5,51%	1,00%
TOTALENERGIES SE PARIS	Énergie	5,29%	-1,53%
AIRBUS SE	Industrie	4,95%	-0,05%
SANOFI - PARIS	Santé	4,85%	-1,13%
HERMES INTERNATIONAL	Conso Cyclique	4,46%	0,56%
L OREAL (PARIS)	Conso non Cyclique	4,27%	0,07%
BNP PARIBAS	Finance	4,16%	-0,11%
AXA SA	Finance	3,88%	0,09%
* Hors OPC			

EQUIPE DE GESTION



Cyrille Collet

Responsable de la gestion actions quantitatives



Nicolas Johnson

Responsable de la Gestion Actions Européennes

COMMENTAIRE DE GESTION

Les marchés ont été pénalisés par les nombreuses annonces de Donald Trump quant à la mise en place de droits de douane dès le 2 avril, alimentant les inquiétudes concernant une intensification de la guerre commerciale. Ces droits de douane sont désormais évoqués pour tous les pays et non pas seulement pour une liste restreinte de 10 à 15 pays. Les États-Unis veulent imposer des droits de douane de 25% sur toutes les voitures importées, ainsi que sur toutes les marchandises provenant de pays achetant du gaz ou du pétrole vénézuélien. Des droits de douane de 25% sont déjà en place sur l'acier et l'aluminium canadiens. Des droits de douane de 20% touchent les produits chinois. La France et l'Union Européenne sont menacées de droits de douane de 200% sur les vins et champagnes.

Parallèlement, l'incertitude géopolitique liée à la guerre en Ukraine et les difficultés à trouver un accord, ont contribué à la prudence des investisseurs. Donald Trump tente de mettre fin à la guerre débutée il y a plus de 3 ans et exprime sa frustration face aux blocages empêchant un accord de cessez-le-feu entre les deux pays. Le 19 mars, Vladimir Poutine et Donald Trump sont convenus d'un cessez-le-feu de 30 jours en Ukraine limité aux infrastructures énergétiques, alors que Washington voulait convaincre Moscou d'accepter une trêve globale. Un cessez-le-feu en Mer Noire a été accepté par la Russie et l'Ukraine, qui permettra d'assurer la sécurité de la navigation et d'éviter l'utilisation de navires commerciaux dans des buts militaires.

Sur une note plus positive, le Parlement allemand a adopté une réforme majeure, mettant fin à la politique stricte de limitation de l'endettement et du déficit. Cette réforme permet de libérer le budget de la défense des restrictions budgétaires habituelles et instaure un fonds spécial de 500Mds€ sur 12 ans destiné aux infrastructures, dans le but de relancer une économie en difficulté.

Côté secteur, ce sont les UTILITIES (+5.3%) qui ont le mieux performé en mars, soutenus par de bonnes publications de résultats. En revanche, le secteur des VOYAGES & LOISIRS (-15.2%) a sous-performé, principalement en raison des publications des résultats et de perspectives 2025 mitigées.

Au niveau du fonds, l'effet sectoriel est négatif, avec une bonne contribution des secteurs de l'Industrie et des Services de communication, mais une contribution négative des secteurs de la Consommation discrétionnaire et de la Consommation courante.

Sur la période sous revue, nous étions surpondérés sur le multi-facteur Blend et sous-pondérés sur le multi-facteur Défensif. Nous observons un effet positif de notre multi-facteur Blend, avec une contribution autour de 0,13%, et un effet modéré du multi-facteur Défensif affichant une contribution de -0,02%. En termes de facteurs sous-jacents, l'effet sélection contribue pour -0,37%, le facteur Décoite contribue pour -0,09%, le facteur Momentum des bénéfices contribue pour 0,01% et le facteur Qualité contribue pour -0,03%. L'effet taille de capitalisation a été négligeable.

L'effet lié à l'exclusion ESG a été négligeable. Parmi les contributions liées à l'exclusion ESG, on a : Dassault Aviation (sous-pondéré, 23.8%) : -0,09%.

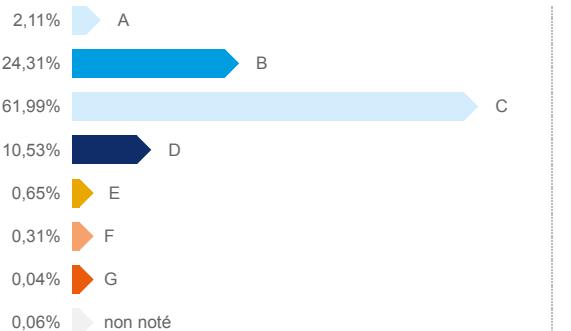
Au niveau des valeurs, nous retrouvons de très bons contributeurs à la performance comme Stellantis (sous-pondéré, -17%), Danone (surpondéré, 2.9%), LVMH (sous-pondéré, -17.7%), Clariane (surpondéré, 16.4%). A l'opposé, les valeurs suivantes nous ont pénalisés : Thales (sous-pondéré, 28.2%), TotalEnergies (sous-pondéré, 4.6%), VINCI (sous-pondéré, 4.7%), Dassault Aviation (sous-pondéré, 23.8%).

Principales opérations réalisées sur la période : nous avons acheté Thales et LVMH, et vendu Safran, TotalEnergies et Nexity. Ces opérations ont contribué à modifier les expositions factorielles, et ont conduit à une diminution du poids du facteur Blend et à une augmentation du facteur Momentum du prix.

Votre fonds présente notamment un **risque de perte en capital** supporté par l'investisseur. Sa valeur liquidative peut fluctuer et le capital investi n'est pas garanti. Autres risques importants pour le fonds : **risque actions et de marché (y compris le risque lié aux petites capitalisations boursières et aux marchés émergents), risque de change, risque de contrepartie, risque de liquidité**. La survenance de l'un de ces risques peut faire baisser la valeur liquidative de votre fonds. Pour en savoir plus sur les risques et leur définition, veuillez-vous reporter à la rubrique « **Profil de Risque** » du prospectus de ce fonds.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance

Du portefeuille**De l'indice de référence****Evaluation par composante ESG**

	Portefeuille	Indice
Environnement	C	C
Social	C	C
Gouvernance	C	D
Note Globale	C	C

Couverture de l'analyse ESG

Nombre d'émetteurs	61
% du portefeuille noté ESG ²	99,99%

²Titres notables sur les critères ESG hors liquidités.**Définitions et sources****Investissement Responsable (IR)**

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Des critères extra-financiers sont utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- o « E » pour Environnement : consommation d'énergie, émissions de gaz à effet de serre, gestion de l'eau et des déchets...
 - o « S » pour Social/Sociétal : respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...
 - o « G » pour Gouvernance : indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...
- L'échelle de notation du Groupe Amundi classe les émetteurs de A à G, A étant les meilleurs émetteurs et G les plus mauvais.

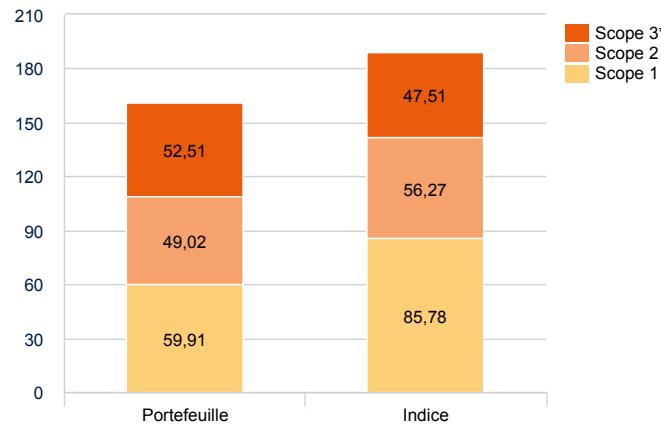
Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

Environnement¹

Total en tCO2 / M€ (portefeuille/indice) : 161,44 / 189,56

Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

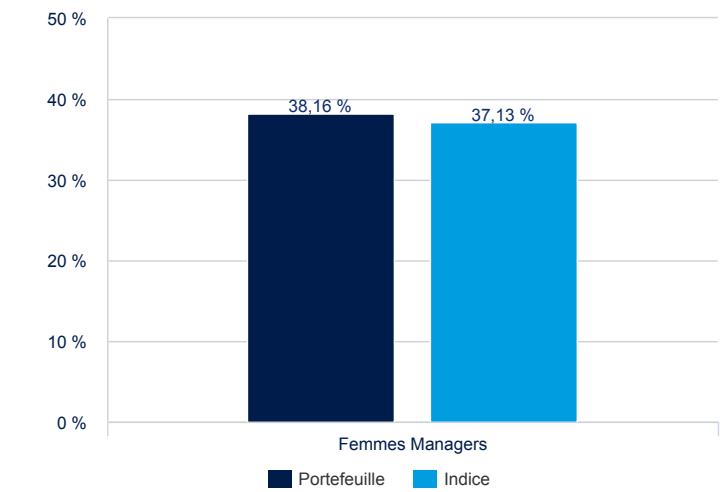


Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires).

* Source: TRUCOST, fournisseurs de premier rang uniquement

Social²

Mixité des Managers



Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

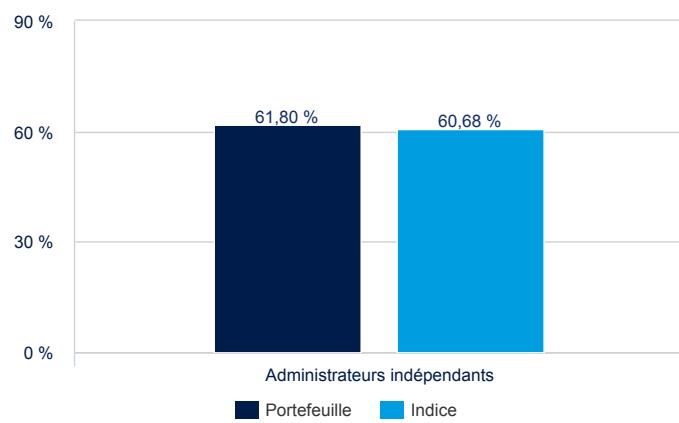
100% 99,82%

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) :

98,79% 98,89%

Gouvernance⁴

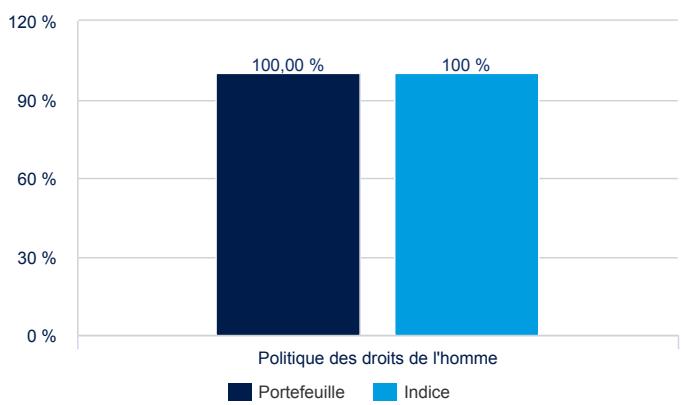
Indépendance du Conseil d'Administration



Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les conseils d'administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des droits Humains³

Travail décent et liberté d'association



Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

Taux de couverture

100% 99,82%

Taux de couverture (portefeuille/indice)

99,67% 99,84%

Sources et définitions

1. Indicateur Environnement / indicateur climat. Intensité en émissions carbone (en tCO2 par million d'euros de chiffre d'affaire). Ces données sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- Scope 1 : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- Scope 2 : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- Scope 3 : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

2. Pourcentage de femmes managers. Pourcentage de femmes cadres parmi le total des cadres de l'entreprise. S'il existe une répartition en pourcentage par catégorie, comme les cadres supérieurs, les cadres supérieurs, les cadres moyens, les cadres subalternes, nous considérons alors le pourcentage de femmes cadres moyens. Pourcentage de femmes cadres = nombre de femmes cadres/nombre total de cadres*100. Fournisseur de données : Refinitiv.

3. Indicateur Respect des Droits Humains. Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales. Fournisseur de données : Refinitiv.

4. Indépendance du Conseil d'Administration. Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Pour ces 4 Indicateurs, le total du portefeuille/de l'univers d'investissement est égal à la moyenne des indicateurs des entreprises pondérée par le poids des entreprises dans le portefeuille/l'univers d'investissement.

AVERTISSEMENT

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, elles ne préjugent pas des performances futures. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Empreinte carbone du portefeuille

Emissions carbone par million d'euros investis

Total Empreinte Carbone (Portefeuille/Indice) : 93,40 / 120,43



Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO2 équivalent par million d'euros investis. Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

* fournisseurs de premier rang uniquement

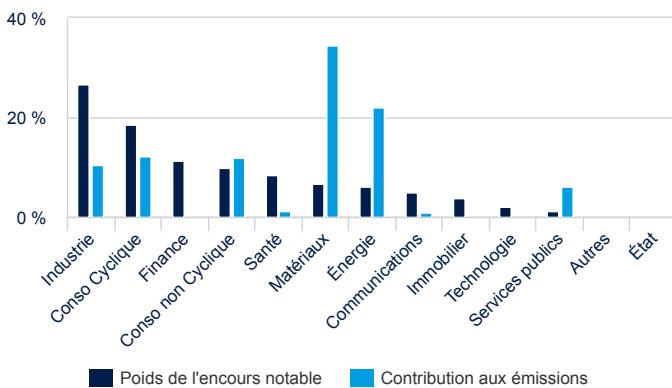
Intensité carbone par million d'euros de chiffre d'affaires

Total en tCO2 / M€ (Portefeuille/Indice) : 161,44 / 189,56



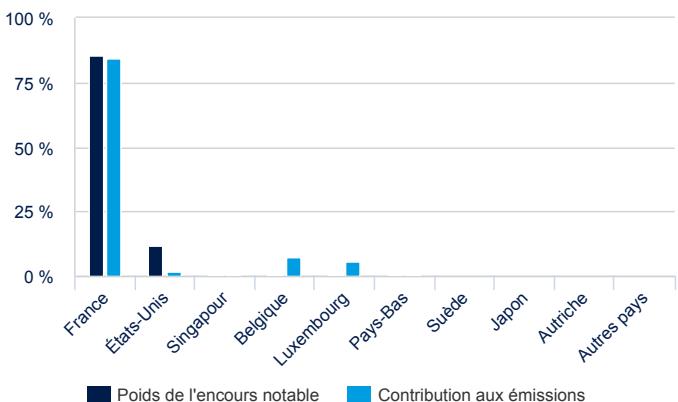
Cet indicateur mesure la moyenne des émissions en tonnes de CO2 équivalent par unité de revenu des entreprises (en million d'euros de chiffre d'affaires). Il est un indicateur de l'intensité carbone de la chaîne de valeur des entreprises en portefeuille.

Contribution sectorielle aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque secteur à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Contribution géographique aux émissions carbone



Ce graphique compare le poids de chaque pays à leur contribution aux émissions carbone du portefeuille.

Couverture de l'analyse des émissions carbone ¹

	Portefeuille	Indice
Poids de l'encours Noté/Total	99,37%	99,82%
Taux de couverture	99,81%	99,82%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Indicateurs du portefeuille

	Portefeuille	Indice
Nombre total d'émetteurs	128	120

Sources et définitions

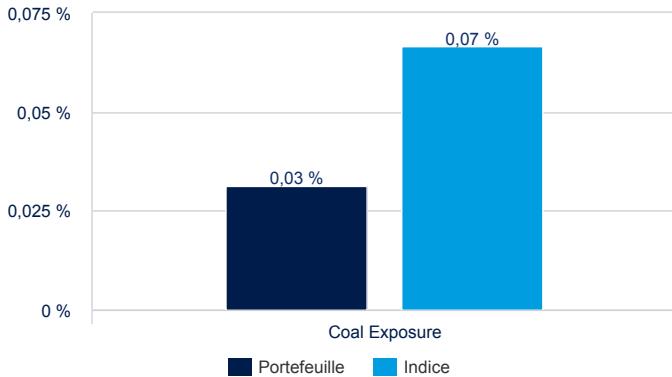
Les données sur émissions carbonées sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO2, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO2.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.
- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.
- **Scope 3** : Toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, Amundi a choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3 - Source : modèle EEI-O Trucost (modèle d'entrée/sortie étendu à l'environnement de Trucost).

Les données sur l'intensité eau et le taux de recyclage des déchets sont fournies par Reuters.

Exposition charbon



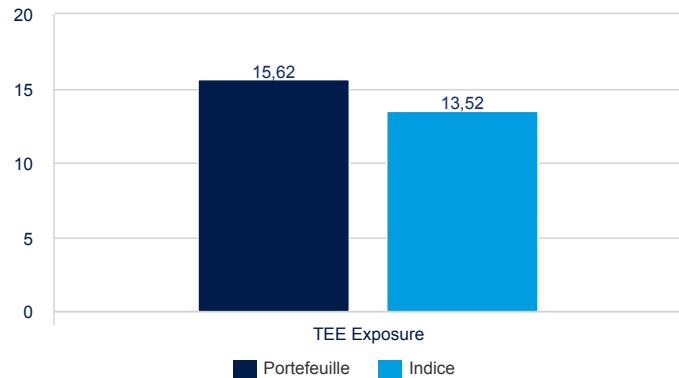
Part du chiffre d'affaires réalisée dans les sous-secteurs suivants : production d'électricité à partir du charbon, extraction de charbon bitumineux, exploitation à ciel ouvert de charbon bitumineux et du lignite. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans le charbon par le poids de chaque titre en portefeuille.

Couverture de l'analyse des réserves carbone

	Portefeuille	Indice
Poids des émetteurs notés (Notés /Total)	5,42%	7,60%
Poids des émetteurs notés (Notés/Notables ¹)	5,45%	7,60%

¹ Cette mesure correspond à la part des émetteurs privés pour lesquels nous disposons de données de réserves carbone rapportée à l'ensemble des émetteurs privés

Exposition aux technologies vertes en %



Part du chiffre d'affaires réalisée dans le développement des « technologies vertes » : Energies renouvelables, Biomasse, Efficacité énergétique, Services environnementaux, Gestion de l'eau, Gestion des déchets. L'exposition est une moyenne pondérée du % du chiffre d'affaires dans les technologies vertes par le poids de chaque titre en portefeuille.

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS CARBONE

	Secteurs	Poids / Total	Poids / Notable	tCO ² / M€	tCO ² / %
TOTALENERGIES SE	Énergie	5,42%	5,45%	20.45	21,89%
AIR LIQUIDE SA	Matériaux	3,89%	3,91%	14.05	15,04%
DANONE SA	Conso non Cyclique	3,83%	3,85%	10.26	10,98%
SOLVAY SA	Matériaux	0,60%	0,60%	6.97	7,46%
APERAM SA	Matériaux	0,62%	0,62%	5.05	5,41%
COMPAGNIE GENERA DES ETS MICHE	Conso Cyclique	2,53%	2,54%	4.16	4,45%
VEOLIA ENVIRONNEMENT SA	Services publics	0,55%	0,56%	4.07	4,36%
VALLOUREC SACA	Matériaux	0,54%	0,54%	3.3	3,53%
TECHNIP ENERGIES NV	Industrie	0,90%	0,90%	3.16	3,38%
ACCOR SA	Conso Cyclique	0,97%	0,98%	2.79	2,99%

Sources et définitions

Les données réserves carbonées et expositions charbon sont fournies par Trucost.
Les données technologies vertes sont fournies par différents fournisseurs

Les réserves carbone sont exprimées en émissions carbonées potentielles grâce à la méthode du Potsdam Institute for Climate Impact Research. Les réserves des différentes énergies fossiles sont converties en émissions potentielles en tenant compte de la valeur calorifique et de la teneur en carbone des différentes réserves. Ces données concernent les entreprises détenant ce types de réserves, appartenant aux secteurs des matériaux, énergies et des services aux collectivités.